

PARTAGE D'EXPERTISE DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Porteur de projet

- CPIA Roanne (42)
- EPLEFPA Aurillac (15)
- EPLEFPA Limoges (87)
- EPLEFPA Lozère (48)
- EPLEFPA Marmilhat (63)
- EPLEFPA Rodez (12)
- EPLEFPA Saint Flour (15)
- VETAGRO SUP (63)

en savoir 
cliquez **ici**

<http://www.cpia.pro>
<http://www.eplealozere.fr>
<http://www.vetagro-sup.fr/>

Territoires concernés

Auvergne, Languedoc Roussillon, Limousin, Midi Pyrénées, Rhône Alpes

Les objectifs

- Montée en compétence des établissements de formation pour qu'ils soient en capacité d'accompagner les entreprises sur 4 thématiques ciblées
- Accompagner un plus grand nombre d'entreprises

Présentation du projet

(Continuité du projet « Développement du secteur alimentaire »)

Des problématiques communes ont été identifiées lors du précédent projet, autour de 4 thématiques prioritaires : commercialisation, innovation, logistique, ressources humaines.

Un réseau d'établissements de formation a été construit à l'échelle du Massif central. Il constitue un élément essentiel pour le transfert d'expériences et de pratiques auprès des entreprises agricoles et alimentaires.

Les 8 partenaires du projet ont décidé de poursuivre les activités de transfert et de partage d'expertise en direction des entreprises du Massif central, à une échelle plus large.

Les grands axes de la démarche, les résultats

- Déployer des outils et méthodes, pour les 4 thèmes prioritaires, dans les établissements de formation : cartographie, guides, supports de formation ...
- Accompagner les entreprises dans leurs processus de développement, en fonction de leurs besoins : identification des besoins, diagnostic des ressources, appui à la gestion de projet, parcours de professionnalisation ...
- Capitalisation des connaissances issues d'un projet, partage avec les autres acteurs, diffusion : organisation des retours d'expériences, valorisation des résultats et compétences acquises, entrepôt de connaissances ...

En se basant sur les demandes exprimées par les entreprises, des processus de développement ont été élaborés sur 4 thématiques : **commercialisation – innovation – logistique – ressources humaines**. Puis 4 à 5 entreprises ont été accompagnées sur les différents territoires.

Au total 50 entreprises ont été concernées par l'étude et des processus d'accompagnement élaborés dans 20 entreprises réparties sur 6 territoires (Puy de Dôme, Cantal, Lozère, Haute-Loire, Haute-Vienne, Aveyron). Cette démarche a permis la constitution d'un réseau d'établissements de formation travaillant ensemble avec des outils communs et elle a permis le développement du caractère interrégional du projet

Les financements obtenus

Les chiffres indiqués ci-dessous sont le cumul de 8 dossiers financés en 2011.
Le plan d'action couvre la période 2011 à 2013.

Dépenses éligibles	347 781 €
Aides totales Massif central	243 447 €
Dont Europe	/
Etat	243 447 €
Conseils régionaux	/
Dont Auvergne	/
Bourgogne	/
Languedoc Roussillon	/
Limousin	/
Midi Pyrénées	/
Rhône Alpes	/